

Deux pratiques de débat, d'argumentation, de recherche, de construction du parcours citoyen : Les ateliers philosophiques AGSAS- Lévine et les DVP : Discussion à Visée Philosophique

La formation du futur citoyen et de l'esprit critique en classe restent complexe. L'EMC est un enseignement spécifique que les autres disciplines n'enseignent pas. Les spécificités de l'EMC viennent qu'il aborde des savoirs pratiques (transmission d'un savoir sur ce qui doit être) et non des savoirs théoriques (la description de ce qui est ...). Ces savoirs pratiques font appel au concept de norme au travers d'énoncés normatifs et prescriptifs (« Il est interdit de voler » ou « il faut dire la vérité pour garder la confiance »). L'objectif est bien de discuter, d'argumenter sur les énoncés normatifs pour en valider la justesse et élaborer un premier jugement moral et citoyen.

Pour Piaget, chez l'enfant, le jugement moral passe par 3 phases : l'anomie (pas de loi), l'hétéronomie (la loi se construit par rapport à l'autre) pour aboutir à l'autonomie, au sens étymologique : « autos » : la capacité à se déterminer par soi-même et « nomos » en conformité avec sa propre loi (la loi de sa propre volonté, la règle lui semble justifiée et il est en mesure de savoir et de comprendre pourquoi cette règle est justifiée).

Pour Kohlberg, qui a travaillé avec des adultes à partir de dilemmes moraux donc sans « bonne » solution, le jugement moral se construit par une phase pré-conventionnelle, une phase conventionnelle et post-conventionnelle.

Le jugement normatif englobe la morale et le droit. Il faut distinguer le jugement moral (le travail sur l'idéal de la raison) et le comportement moral (la capacité à dire ou faire).

Conférence de Claudine Leleux, les spécificités de l'EMC, Canopé Amiens

Les pratiques philosophiques ont pour objectif de développer la capacité à penser par soi-même afin de « les assurer contre les manipulations de tous ordres et de les préparer à prendre en main leur propre destin. »

D'après Meirieu, dès la petite enfance, ce n'est pas parce que leur « verbalisation est tâtonnante » qu'il ne se passe rien en eux. « L'enfant rencontre très tôt et avec la même force que les adultes des questions aussi complexes et difficiles que la solitude, la bonheur, l'injustice, la pouvoir, la mort ... », « l'enfant philosophe c'est un enfant capable de se penser par lui-même et de se penser dans le monde. »

Les ateliers philosophiques AGSAS- Lévine

Selon ce groupe de pensée, avant de débattre de concept et de réfléchir sur ce qui se passe à l'extérieur de l'individu, il est nécessaire de faire l'expérience de ce qui se passe à l'intérieur de soi. Les ateliers philosophiques mettent en jeu une pensée créatrice plutôt que directement critique. C'est inciter les enfants à pénétrer audacieusement dans le champ des grandes questions sur la vie qui préoccupent les hommes.

Les ateliers AGSAS mettent l'accent sur l'intervention minimum de la part de l'adulte. Le point de départ doit être la parole de l'enfant. Pour une parole libre, l'enfant doit être sécurisé en comprenant qu'il ne sera pas jugé. Il change alors de statut, il devient co responsable des problèmes humains en acquérant la position du producteur de pensées.

Les ateliers philosophiques se mettent en place selon 5 règles fondamentales :

1- Un avant propos sur le sens du terme philosophie « Nous allons faire de la philosophie c'est à dire que nous allons réfléchir sur des questions que les hommes se posent depuis longtemps. Apprendre à réfléchir signifie que l'on va prendre son temps pour penser dans sa tête, avant de parler, que tout le monde n'est pas obligé de prendre a parole au cours de la séance et qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. »

2- L'énoncé d'un thème : « Aujourd'hui, nous allons réfléchir ensemble à ce que veut dire le bonheur ».

3- L'annonce que la séance ne durera que 10 minutes.

4- L'annonce que l'enseignant n'interviendra qu'à minima : « Pendant ce temps, je n'interviendrai pas, ce n'est pas mon moment. »

5- Les précisions sur les contrats de fonctionnement : « l'atelier de philosophie accueille tous les mots de tous les enfants. Chaque chose dite est importante même si vous n'êtes pas d'accord avec ce qui est dit. On ne parle que lorsqu'on a le bâton de parole mais on peut aussi choisir de ne pas parler quand on l'a à la main. Alors, on le passe au suivant. »

Quels impacts de ces ateliers ?

- ils participent à la construction du moi, à restaurer l'estime de soi, la prise en compte de sa parole au même titre que celle des autres fait partie des systèmes de valorisation qui permettent à l'enfant de se vivre en plus-value
- certains élèves qui ne s'expriment jamais, osent prendre la parole
- l'élève juge par lui-même et élargit son univers de pensée.
- ils permettent de savoir s'exprimer avec précision, de respecter des règles et la parole de l'autre

Pour l'enseignant extérieur : il est un observateur silencieux, il change de regard sur les élèves et ils lui permettent de mieux prendre en compte le potentiel que chacun révèle lors des ateliers.

Les thèmes abordés ne sont pas liés à l'actualité (de la classe ou du monde). La pensée ne peut advenir sous la pression et dans l'urgence.

Les DVP : Discussions à Visée Philosophique

Réf. : n°166 et 186 – Revue Française de Pédagogie

<http://rfp.revues.org/1271>

<http://rfp.revues.org/4410>

Les DVP sont des activités de haut niveau qui amènent les élèves à avoir envie d'apprendre et les rendent autonomes intellectuellement. Ils permettent aussi d'élargir sa propre manière de voir ou de penser.

Ils font partie des apprentissages d'une pensée réflexive, d'un processus de socialisation démocratique et entrent dans les activités langagières. Ils cherchent à initier les enfants à la pratique du concept du raisonnement logique, de l'argumentation bref, de la pensée critique.

Les discussions s'organisent selon 8 phases :

- 1- les noms propres ou inconnus sont notés et explicités au tableau → c'est la phase de compréhension de l'audition
- 2- la discussion se base sur la lecture d'une petite fable (notamment les contes africains) lue par l'enseignant.
- 3- La reformulation du récit est faite à la suite. → c'est la phase de reformulation.
- 4- On procède à la cueillette des questions (1 à 3) pour amorcer la discussion, la réflexion. → c'est la phase de questionnement
- 5- la discussion est animée par l'enseignant (il aura en amont préparé diverses hypothèses sur les lignes de pensée des élèves) → c'est la phase d'écoute, d'argumentation, d'exposition des convictions
- 6- Un temps de production individuelle par écrit d'une sagesse du jour est demandé aux élèves. Ils sont amenés à répondre à une consigne, ils doivent formuler un conseil, être dans le devoir être. Ils ont ainsi l'occasion de compléter leur « carnet de l'apprenti philosophe ». → c'est la phase de généralisation.
- 7- Un vote (un sondage) est réalisé afin de déterminer la sagesse du jour. → c'est la phase de prise de position.
- 8- La phase d'intégration débutera alors sur le long terme. → c'est la phase de transfert des acquis.

Le travail préparatoire de l'enseignant est important, il doit :

- Déterminer la problématique morale ou citoyenne
- Choisir un support adéquat
- Avoir un projet de sagesse du jour sans tomber dans la moralisation
- Faire l'inventaire des concepts à définir
- penser l'argumentaire.

Durant la phase de discussion, il est important de :

- partir de la question la plus éloignée de l'objectif et progresser vers l'objectif
- sortir de l'histoire petit à petit et aller vers la généralisation
- procéder par conclusions intermédiaires pour enrichir la sagesse finale
- faire se répondre les élèves.